

300 Chemin des Manufactures - 62800 LIEVIN Tél: 03 21 45 63 20 - Fax: 03 21 45 63 21 - @: secretariat@artois.fff.fr

## **SOMMAIRE**

- 1. APPEL aux VŒUX
- 2. APPEL A CANDIDATURE Election Comité Directeur AG 14 juin 2024
- 3. APPEL A CANDIDATURE Election Représentant des clubs à l'AG Comité Départemental
- 4. COMMISSION de DISCIPLINE Prochaines réunions
- 5. COMITE de DIRECTION Réunion du 8 avril 2024
- 6. AFFAIRES SOCIALES Rectificatif
- 7. COMMISSION des COUPES SENIORS et JEUNES Tirage au sort
- 8. COMPETITION JEUNES Remise de matchs
- 9. COMPETITIONS SENIORS Remise de matchs
- 10. COMPETITIONS VETERANS Remise de matchs
- 11. COUPES JEUNES Quarts de Finale
- 12. COMMISSION ETHIQUE Réunion du 28 mars 2024
- 13. GESTION de LITIGES Réunion du 15 avril 2024
- 14. GESTION des LITIGES Section LOIS du JEU Réunion du 10 avril 2024
- 15. COMMISION des ARBITRES Plénière du 3 avril 2024
- 16. TOURNOI et RASSEMBI EMENT HOMOLOGUE

## **APPEL aux VOEUX**





En application de l'Article 12.5 des Statuts du District et de l'Article 64 du Règlement Intérieur, les vœux des clubs à présenter lors de l'Assemblée Consultative et à débattre lors de l'Assemblée Générale, doivent parvenir au secrétariat du District par courrier sur papier à entête du club ou par mail officiel (direction@artois.fff.fr) et signés du Président ou du Secrétaire du club avant le 3 mai 2024 au plus tard.

Evelyne BAUDUIN Présidente du District Artois



# **ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT ARTOIS de Football**

## **APPEL A CANDIDATURE**

L'élection du Comité de Direction du District Artois de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **14 juin 2024 à HAISNES.** 

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 16 avril 2024 au 15 mai 2024, à minuit.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante :direction@artois.fff.fr

\*\*

#### Rappels:

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article **13** des Statuts du District,
- l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser les formulaires suivants :

- ✓ La déclaration de candidature de liste
- ✓ La liste des membres
- ✓ La déclaration individuelle de non-condamnation du candidat.



# **ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT ARTOIS de Football**

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 14 juin 2024**

#### **DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE**

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier électronique avant le 15 mai 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)
NOM :
Prénoms :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Adresse électronique :
Le cas échéant, nom de la liste :
• Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District ARTOIS de Football,
• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet : . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.
Fait à le
Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts du District.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

→ La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,

- → Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- → Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,
- → Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.

## LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>Président</u> N°1				
<u>Vice-Président</u> <u>Délégué</u> N°2				
Secrétaire Général N°3				
Trésorier Général N°4				
Arbitre N°5				
Educateur N°6				
Femme N°7				
Médecin N°8				
N°9				
N°10				

N°11		
N°12		
N°13		
N°14		
N°15		
N°16		
N°17		
N°18		
N°19		
N°20		

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin

## **DECLARATION INDIVIDUELLE DE NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT**

Je soussigné(e),	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse:	
• , ,	on du Comité de Direction du District ARTOIS de
•	iste M. / Mme
	e la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet : vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du
code pénal, . d'aucune sanction d'inéligibilité	à temps, notamment pour manquement grave à
l'esprit sportif, qui serait de nature à m'interdire d'être car	ndidat(e) aux élections des instances fédérales.
Fait à	
Le	
	(signature)



## ELECTION DU REPRESENTANT DES CLUBS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Pas-de-Calais

#### **APPEL A CANDIDATURE**

L'élection du Représentant des clubs de l'Assemblée Générale du Comité Départemental aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District ARTOIS le **14 juin 2024 à HAISNES.** 

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 16 avril 2024 au 15 mai 2024, à minuit.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante :direction@artois.fff.fr

\*\*\*

### Rappels:

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à **l'article 5 des Statuts du Comité Départemental.** 

#### Article 5:

- Résider sur le territoire de Comité Départemental.
- Être titulaire d'une licence au millésime de la saison en cours et s'il est licencié dans un club en être membre depuis plus de 6 mois.
- Avoir atteint la majorité légale et jouir de leurs droits civiques et politiques.
- Ne pas exercer de fonctions en qualité d'élu soit dans un District, soit à la Lique.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser les formulaires suivants :

- ✓ La déclaration de candidature
- ✓ La déclaration individuelle de non-condamnation du candidat.



## ELECTION DU REPRESENTANT DES CLUBS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Pas-de-Calais

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 14 juin 2024 à HAISNES**

#### **DECLARATION DE CANDIDATURE**

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le 15 mai 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

Statuts du Comité Départemental du Pas-de-Calais.

Par ailleurs, doivent être joints à la déclaration de candidature :

→ Une copie d'une pièce d'identité du candidat,

NOM :
Prénoms :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Adresse électronique :
Numéro de licencié :(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)
<ul> <li>Déclare me porter candidat comme représentant des clubs du District ARTOIS de football à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Pas-de-Calais.</li> </ul>
<ul> <li>Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :         <ul> <li>d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,</li> <li>d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,</li> <li>qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.</li> </ul> </li> </ul>
Fait à le
Signature :
Rannel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 5 des

→ Le cas échéant, tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.



# DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN; ¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

- → Le VENDREDI 19 AVRIL 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 14 AVRIL 2024 y compris les matchs arrêtés
- → Le VENDREDI 26 AVRIL 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 21 AVRIL 2024 y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission : Bernard DEJARDIN.



## **COMITE de DIRECTION**



Réunion du :	Lundi 8 avril 2024
Présidente :	Mme Evelyne BAUDUIN -
Présents :	Mme Delphine BRESA - MM. Richard RATAJCZAK – Bernard DEJARDIN – Alain DELHAYE – Didier CLAY – Pascal WATEL – Francis LEYVAL – Jean DENEUVILLE – Daniel SION – Serge PAUCHET – Marc TINCHON – Serge HERMAN -
Assistent :	MM. Henry MACIUSZCZAK – Président de la CAA – Makhloufi REBATTACHI - CTD
Excusés :	Mmes Micheline GOLAWSKI – Nathalie COCKENPOT - MM Gérard DEBONNE – Denis LAMORILLE – Chouki BELLA

√ Approbation du PV de la réunion du 26 Février 2024 par envoi électronique à l'ensemble des membres présents - paru le 5 mars 2024 dans Hebdo Foot Artois n° 871

#### **AGENDA**

11 avril: Tirage des coupes à MONCHY

12 avril : Commission de discipline

13 avril: Commission de discipline

17 avril : Commission éthique

19 avril : Commission de discipline

20 avril : Commission de discipline

<u>25 avril</u>: Commission d'appel des litiges administratifs et sportifs

25 avril : Commission des arbitres

26 avril : Commission de discipline

29 avril : Commission PEF et Accompagnement des clubs

3 mai : Commission de discipline

16 mai : Commission de surveillance des Opérations Electorales

17 mai : Assemblée Consultative

#### **DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR**

- A la date du 8 Avril, le compte de 78 clubs était débiteur. Le Comité directeur décide d'adresser une relance à la date du 15 Avril et de reporter, dans un premier temps, les rencontres des clubs qui n'auraient pas régulariser leur situation au 29 Avril.

Pour les clubs de ligue concernés ces reports s'appliquent aux rencontres de district.

- Les indemnités des arbitres sont officialisées dans les conditions suivantes :
  - Festival Pitch : ½ journée : 50€ Journée : 80€
- Matchs joués la semaine : indemnité de nocturne perçue pour les rencontres dont le coup d'envoi est fixé à 18 heures 45.
- En application des articles 200 des Règlements Généraux FFF et 160 des Règlements Généraux du district, le Comité Directeur décide de suspendre, conformément au barème disciplinaire, un arbitre pour une durée de 8 (huit) ans.

L'arbitre ne couvrant actuellement aucun club, sera informé de cette décision par courrier recommandé.

- En raison de l'indisponibilité de **Monsieur ZAKRZEWSKI Edmond**, instructeur de la Commission de discipline, le Comité Directeur, nomme sur la proposition de **Monsieur DEJARDIN**, **Monsieur GEENS Dominique** jusqu'au 30 Juin 2024.
- Finales de coupes : Sur proposition de la commission gérant les finales de coupes les sites ci-après sont retenus pour héberger éventuellement une finale :
  - Futsal : LIBERCOURT les finales se déroulant le 1er juin
- Autres finales: MONCHY au BOIS, SAINT LAURENT, HERSIN, JF MAZINGARBE, ROUVROY, BULLY, BILLY MONTIGNY, EVIN, SAINT NICOLAS, BEUVRY

Pour favoriser la convivialité à l'issue des finales, il est décidé d'octroyer aux clubs organisateurs une indemnité de 200 € pour 2 finales organisées et de 300 € pour 3 finales.

#### FELICITATIONS POUR LEURS RESULTATS

- RC LENS (b) et LILLERS qualifiées pour les ¼ de finales de la coupe de la ligue féminines.
- RC LENS pour leur qualification aux ¼ de finales de la coupe de la ligue U18F.
- BETHUNE FUTSAL (féminines) qualifié pour la finale nationale futsal féminine.

#### LE POINT DES COMPETITIONS

#### **Championnats Seniors**

- 3 journées de D4 à D7 reportées programmées en mai.
- En outre, en plus des remises partielles jouées à Pâques 98 rencontres seront jouées les jeudis d'avril et 12 autres en mai.

#### **Championnat Jeunes**

- Le début tardif des championnats aura au moins eu un apport bénéfique puisque 68 rencontres dont 24 en U15 à 8 ont été remises

#### **Futsal**

- Peu de remises les compétitions, selon les groupes, devraient se terminer entre le 8 et le 10 mai Vétérans
- Selon les groupes 2 ou 3 journées sont à rattraper et seront jouées les mercredis soir **Féminines**
- En seniors à 8, 5 journées ont été reportées.
- Le championnat interdistrict féminin compte un nombre important de forfaits et ne répond pas aux espoirs que certains entrevoyaient : 6 forfaits enregistrés lors de chacune des 2 dernières réunions de la CR juridique

#### **Coupes Jeunes**

- Exceptés les U15 à 8 tous les qualifiés pour les ¼ de finales sont connus.

#### Autres coupes:

- En coupe d'Artois seniors, les matchs d'ajustement seront joués le 11 avril pour déterminer les 8 qualifiés pour les ¼ de finales.
- En coupe Plateau le calendrier est revu comme suit :

7<sup>ème</sup> tour le 21 avril 8<sup>ème</sup> tour le 1er mai ¼ de finales le 18 mai ½ finales le 30 mai

#### **AFFAIRES SOCIALES ET MEDICALES**

- La commission a octroyé un secours de 1 200€ à **F. CARPENTIER** agressé lors d'un tournoi à **WINGLES** et 125€ à **P. LEMAIRE**, arbitre victime d'une agression lors d'un match de championnat.
- Le Comité Directeur rappelle que la souscription d'une assurance complémentaire reste fortement conseillée lors de la signature ou du renouvellement des licences sachant qu'il est du devoir des secrétaires de clubs de la proposer aux joueurs pour compenser les éventuelles pertes de salaire.

- Des formations aux gestes qui sauvent ont été organisées dans le district, sachant que l'on peut regretter la complexité des formalités d'inscription qui sont un frein à l'organisation.

#### SELECTIONS ET CONCOURS D'ENTREE AU POLE

- Lors des sélections interdistrict U13 le district enregistre des résultats encourageants avec 7 garçons sur 16 et 5 filles sur 10 retenus pour les pôles.

#### **FESTIVAL U13 PITCH**

- Sont qualifiés pour les finales régionales Pitch :

Chez les filles : FCF HENIN, RC LENS et O LIEVIN

Chez les garçons : US VERMELLES, FA ARRAS et CS AVION

Chez les U13F à 5 la sélection définitive n'est pas connue

Remerciements à la Municipalité de **LENS** pour le prêt des installations, au club du **FCH LENS** pour l'organisation de la journée et aux membres des commissions jeunes, foot animation et féminines pour leur investissement.

#### **JOURNEES NATIONALES**

#### Bénévoles

Cette journée a eu lieu lors du match France – Allemagne à **LYON**. Sur les 17 représentants artésiens, 15 étaient présents et le club des 2 absents se verra facturer les frais engagés.

#### **Débutants**:

Les journées réservées à ces licenciés auront lieu le 15 juin à OIGNIES pour les U6/U7 et le 25 mai à AVION pour les U8/U9. Le thème en sera les jeux olympiques et paralympiques.

#### LES LICENCES

- Au 6 Avril le district comptait 43 446 licenciés, soit une augmentation de 8,12% par rapport à la saison dernière, se répartissant en + 11,71% chez les féminines et + 7,72% chez les garçons malgré une baisse des seniors masculins.

Ces chiffres placent le district en 2<sup>ème</sup> position de la ligue des Hauts de France derrière les Flandres et, pour la première fois, devant l'Escaut.

#### REUNIONS DE SECTEUR - concertation des clubs sur les championnats jeunes à 11

#### Principales remarques

- Démarrer plus vite.
- Donner priorité aux brassages par rapport aux coupes.
- Faire paraître les classements.
- Gestion des feuilles de match (FMI).

#### Constat pour cette saison

- Le calendrier prévu a été respecté jusqu'à la 3ème journée de brassage. Par la suite les conditions météo et les arrêtés municipaux ont provoqué de nombreuses remises pour la 4ème journée ce qui a provoqué un début du championnat le 8 décembre au lieu du 10 novembre.

#### **Propositions**

Hormis les U15 à 8, dégrouper les compétitions en 3 catégories :

- Groupe 1: U18 Niveau 1 et U17
- Groupe 2 : U18 niveau 2, U16 niveau 2 et U15 niveau 2 et 3
- Groupe 3 : U16 niveau 1, U15 niveau et U14 (ce qui suppose la création d'un niveau 2 en U16 et d'un niveau 3 en U15)

Pour le groupe 1 (équipes susceptibles de participer à la coupe Gambardella) :

- Brassages 2<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Week-end de septembre et 2<sup>ème</sup> Week-end d'Octobre.
- Coupes Gambardella et Artois les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> Week-end de septembre, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> week end d'octobre.
- Championnat dernier Week-end d'octobre

#### Pour le groupe 2 :

- Brassages 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Week-end de septembre (les U18 engagés en coupe Gambardella jouent le 1<sup>ère</sup> journée le 2<sup>ème</sup> Week-end.
- Coupes comme groupe 1
- Brassage 4 le 2<sup>ème</sup> Week-end d'octobre
- Championnat dernier Week-end d'octobre
- Il est créé des groupes de 4 équipes jouant entre elles sur 3 journées avec un classement intégral regroupant toutes les équipes, puis la 4<sup>ème</sup> journée est déterminée (comme pour l'échiquier) à partir de ce classement.

#### Pour le groupe 3

- Brassage 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Week-end de septembre et 2<sup>ème</sup> Week-end d'octobre
- Coupes comme groupe 1
- Championnat dernier Week-end d'octobre

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### Commissions de ligue :

- Sont nommés en commission des délégués **Monsieur Alain DELHAYE**, en commission futsal : **Monsieur Gilbert COPIN** et en commission des arbitre **Messieurs Emmanuel CARON** et Matthieu DOR.
- A l'occasion de la 16<sup>ème</sup> édition des trophées Philippe Seguin, félicitations à l'**US NOYELLES sous LENS** nominée dans la catégorie Mixité et diversité
- Manifestations organisées par la ligue :
  - Assemblée Générale d'automne le 28 septembre
  - Soirée de fin de saison le 22 juin
  - Inauguration du Centre F. DUCHAUSSOY le 19 avril
- La structuration de l'arbitrage féminin, concernera entre autres par la création d'une catégorie JAF Féminines pour officier notamment en U19F. Cette opération est gérée par le CRA
- Dans le cadre de l'opération mini-buts le District sera prélevé du montant dû au 15 avril, la livraison des buts aux clubs s'échelonnant de la mi-mars à la fin avril.
- Pour impulser le développement des nouvelles pratiques, la FFF se déplacera à la ligue le 07 mai.
- Nouveau club affilié : JS Bourecq
- √ Date du Prochain Comité Directeur : le 23 mai 2024 à 18 heures 15
- √ L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20 heures 45.

La Présidente du District : Evelvne BAUDUIN Le Secrétaire général : Richard RATAJCZAK.

3



## COMMISSION des AFFAIRES SOCIALES RECTIFICATIF



**Réunion du :** Mardi 19 mars 2024

**Président :** M. Francis LEYVAL –

**Présents :** Mme Nicole DELHAYE -

MM. Denis LAMORILLE – Sylvain JOLY – Alain DELHAYE –

Agression du joueur François CARPENTIER lors d'un match amical.

Lire: attribution d'une compensation de 1 200 €.

Le Président de la Commission :

Dr LEYVAL



## COMMISSION DES COUPES SENIORS ET JEUNES



## TIRAGE DES QUARTS ET DEMI-FINALES DU 11 AVRIL A MONCHY AU BOIS

Présents :	Mmes NICOLE DELHAYE - Micheline GOLAWSKI – Nathalie COCKENPOT - MM. Marc TINCHON – Alain DELHAYE – Michel KLECHA – Gérard COFFRE – Gilbert COPPIN – Francis DAUTREMEPUIS – Dominique GEENS – Daniel SION – André SOJKA -
Assistent à la	Mmes Evelyne BAUDUIN — Delphine BRESA -
réunion :	MM. Jean Louis GAMELIN – Richard RATAJCZAK – Jean DENEUVILLE –
	Francis LEYVAL – Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Henri MACIUSZCZAK

#### **ORDRE du JOUR**

- > Accueil et ouverture de la soirée par la Présidente du District
- > Rappel de certains points du règlement
- > Annonce des lieux et dates retenus pour les différentes finales
- > Point sur les émargements des clubs qualifiés à 18 heures 30
- > Tirage des quarts de finale des différentes coupes
- > Tirage des demi-finales commun à toutes les coupes
- > Après les mots de bienvenue et les remerciements adressés par la Présidente du District à Monsieur le premier adjoint représentant Madame la Maire de MONCHY au BOIS pour la mise à disposition de la salle, au club de l'US MONCHY au BOIS pour l'aide apportée au cours de cette soirée, aux clubs pour avoir répondu présent par suite de l'invitation faite par mail sécurisé à chaque club qualifié pour un quart de finale dans les différentes coupes, elle présenta les deux principaux acteurs de la soirée, ayant répondu favorablement à l'invitation des commissions coupes pour effectuer l'ensemble des différents tirages Madame Nathalie, Messieurs TAFFIN Régis et GAMELIN Jean-Louis
- > Un rappel de plusieurs points réglementaire fut effectué, cela concerné :

Les modalités de tirage, les dates et horaires des rencontres, les obligations des clubs, les couleurs des équipes, les ballons, les remplacements des joueurs, la durée des rencontres, l'épreuve des tirs au but, l'arbitrage et les frais d'arbitrage des rencontres, la FMI ou feuille de match en cas de problème FMI, la discipline, les réserves réclamations et appels.

> Les différents sites retenus et jour des différentes finales furent annoncés :

Le 1er juin 2024 : FUTSAL à LIBERCOURT

Les week-ends des 8 et 9-15 et 16 juin 2024 se dérouleront les finales suivantes U13 ARTOIS et DISTRICT, U15 à 8, Vétérans à 11 et 8, les finales seniors, féminines à 11 et 8 et jeunes.

Les sites retenus sont MONCHY au BOIS, HERSIN, ST LAURENT, ST NICOLAS, EVIN, BEUVRY, BULLY les MINES, ROUVROY et BILLY MONTIGNY.

La répartition des finales se fera après les résultats des quarts de finale.

- > Présence des clubs qualifiés
- Pour les Seniors sur 45 clubs invités 26 présents.
- Pour les Féminines sur 16 clubs invités 13 présents
- Pour le Futsal sur 15 clubs invités 10 présents
- Pour les Jeunes sur 40 clubs invités 21 présents.
- \* Pour les vétérans sur 24 clubs invités 19 présents.

#### **TIRAGES des QUARTS de FINALE**

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Le 21 avril 2024 à 15 heures

Match B : AS MAROEUIL / ES ANGRES

Match C : ES LABEUVRIERE / FC MONTIGNY

Match D : Esp CALONNE LIEVIN / OS AIRE (b)

Le 25 avril 2024 à 18 heures 45

Match A: USO BRUAY / FC CALONNE F6

#### 1/4 Finale COUPE Didier DEMANDRILLE

Le 25 avril 2024 à 18 heures 45

Match A: ES ANGRES (b) / ES DOUVRIN
Match B: ES BULLY (c) / FC ANNAY (b)
Match C: O HENIN (b) / USO MEURCHIN (b)
Match D: US CHT AVION / ES HAISNES (b)

#### 1/4 Finale COUPE Louis LETEVE

Le 25 avril 2024 à 18 heures 45

Match A: AS PTT ARRAS / US PAS (b)

Match B: FC TORTEQUESNE / AS BAPAUME Match C: US MONCHY au BOIS / OF ARRAS (b) Match D: JS ECOURT (b) / FC BEAUMONT

#### 1/4 Finale COUPE Jean-Louis MALLEZ

Le 25 avril 2024 à 18 heures 45

Match A: US MAISNIL / US ANNEZIN (b)
Match B: RC LABOURSE (b) / FC HINGES

Match C: ESD ISBERGUES (b) / RC VAUDRICOURT KENNEDY

Match D: AS CAUCHY à la TOUR / ES ALLOUAGNE

#### 1/4 Finale COUPE Lucas CICA

Le 25 avril 2024 à 18 heures 45

Match A: FC LILLERS (c) / AS NEUVIREUIL (b)
Match B: FCE LA BASSEE (b) / AS CAUCHY (b)
Match C: US PAS (c) / FC CAMBLAIN (c)

Match D: US ABLAIN (b) / AS SAILLY LABOURSE (b)

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

Le 1er mai 2024 à 10 heures

Match A: EC MAZINGARBE / US BEUVRY Match B: US BIACHE / FCF HENIN (b) Date à fixer pour les 2 matchs ci-dessous Match C: FC LILLERS (b) / US VERMELLES Match D: FC DAINVILLE / UF ARTOIS

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS Féminines à 8

#### Le 1 mai 2024 à 10 heures

Match A: US BEUVRY / USO MEURCHIN Match B: FC MERICOURT / CS HABARCQ

Match C: Esp CALONNE LIEVIN / SCPP WINGLES Match D: AS BONNIERES / US RUCH CARVIN

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS FUTSAL

Semaine 17 (28 avril au 3 mai 2024 - jour et heure de Championnat

Match A: OF ARRAS / PONT à VENDIN FUTSAL Match B: RAYA ESSARS / LA BASSEE FUTSAL (b) Match C: GRENAY FUTSAL / AS AVION FUTSAL (b)

Match D: HERSIN FUTSAL / FC DOURGES

## 1/4 Finale Alain VERDURE

Semaine 17 (28 avril au 3 mai 2024 - jour et heure de championnat

Match A: GRENAY FUTSAL (b) / FESTUBERT MELTING (b)

Match B: RAYA ESSARS (b) / OS AIRE (b)
Match C: EXEMPT / LA BASSEE FUTSAL (c)
Match D: FC BARLIN(b) / AFC NOEUX

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

#### Le 1er mai 2024 à 10 heures

Match A: US BEUVRY / OLYMPIQUE LIEVIN

Match B : SC ST NICOLAS/ UC DIVION

Match C: ESC ILLIES/AUBERS / CS HABARCQ

Match D: US BIACHE/ USO DROCOURT

#### ¼ Finale COUPE Léonce LOYEZ

#### Le 1er mai 2024 à 10 heures

Match A: STADE BETHUNE / FC HERSIN

Match B: US BILLY BERCLAU / Esp CALONNE LIEVIN Match C: US RUCH CARVIN / Car BILLY MONTIGNY

Match D: STADE HENIN / FC MONTIGNY

#### ¼ Finale COUPE ARTOIS Vétérans à 8

#### Le 1er mai 2024 à 10 heures

Match A: RC VAUDRICOURT KENNEDY / US NOYELLES sous LENS

Match B: EC MAZINGARBE /AG GRENAY Match C: COS MARLES/ ASC CAMBLAIN

Match D: AS CAUCHY à la TOUR / FC ESTEVELLES

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS U18

Le 1er mai 2024 à 10 heures (horaire à confirmer)

Match A: AS BREBIERES / US SAINT POL Match B: FC LILLERS / AS COURRIERES Match C: STADE HENIN / FC HINGES Match D: USO MEURCHIN / FC DAINVILLE

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS U16

Le 1er mai 2024 à 10 heures (horaire à confirmer)

Match A: COS MARLES / ESD ISBERGUES Match B: AS BEAURAINS / AS VIOLAINES Match C: ES SAINT LAURENT / US NOEUX (b) Match D: SCPP WINGLES / US SAINT POL

#### 1/4 Finale COUPE U18 LEBAS

Le 1er mai 2024 à 10 heures (horaire à confirmer)

Match A: US BEUVRY / ATREBATE BOUBERS

Match B: FC LILLERS 2 BURBURE/ NORRENT FONTES

Match C: FC CALONNE / US CROISILLES
Match D: ES LABEUVRIERE / AAE DOURGES

#### 1/4 Finale COUPE ARTOIS U15

Le 1er mai 2024 à 10 heures (horaire à confirmer)

Match A: STADE HENIN (b) / OS AIRE Match B: A. AUBIGNY SAVY / USSM LOOS

Match C: US VERMELLES (b) / OLYMPIQUE LIEVIN

Match D / ES BULLY/ AFC LIBERCOURT

#### 14 Finale COUPE U15 POUILLY

Le 1er mai 2024 à 10 heures (horaire à confirmer)

Match A: SCPP WINGLES / US HOUDAIN Match B: FC MERICOURT / US ANNEZIN Match C: US BEUVRY / US GRENAY

Match D: UC DIVION/ AS BBV

#### **TIRAGES des DEMI-FINALES**

Le tirage des demi-finales est commun pour l'ensemble des différentes coupes

Match 1 : Vainqueur C / Vainqueur A Match 2 : Vainqueur B / Vainqueur D

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Pour les commissions coupes Marc TINCHON et Daniel SION



## **COMPETITIONS JEUNES**



## REMISE GENERALE de la 4ème journée (rappel)

La remise générale des 9 et 10 février 2024 (excepté les D1) est reprogrammée les 27 et 28 avril 2024.

#### **REMISES PARTIELLES**

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Mercredi 24 avril mars 2024 à 17 heures :

#### U15 D4 – GROUPE D

UC DIVION / USO BRUAY (b) (2ème journée)

#### U14 D2

BETHUNE STADE (b) / US BIACHE (14ème journée)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au mercredi 1er mai 2024 à 10 heures :

#### U18 D1

US VIMY / US BIACHE à 16 heures (14ème journée)

#### U18 D3 – GROUPE A

US PAS / AS BAILLEUL (6ème journée)

#### U17 D2

USA LIEVIN / AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX (14ème journée)

#### U16 D1

JS ECOURT / SC SAINT NICOLAS à 9 heures 30 (6ème journée)

#### U16 D2 – GROUPE A

US VIMY / USO MEURCHIN (6ème journée)

#### U15 D3 - GROUPE A

ES ANZIN / AS PTT ARRAS (5ème journée)

#### U15 D4 - GROUPE A

FC DAINVILLE / CS DIANA LIEVIN (1ère journée)
JS ECOURT (b) / US PAS à 11 heures (14ème journée)

## U15 D4 – GROUPE B

AS PONT à VENDIN / AS COURRIERES (6ème journée)

#### U15 D4 – GROUPE C

AS AUCHY / OS AIRE (b) (2<sup>ème</sup> journée) ES LABEUVRIERE / AFCLL BETHUNE (2<sup>ème</sup> journée)

#### U15 D4 – GROUPE D

USO BRUAY (b) / AG GRENAY (5ème journée)

#### U15 D5 – GROUPE A

FC MERICOURT (b) / BEAUMETZ SUD ARTOIS FOOT ( $2^{\grave{e}me}$  journée) AJ ARTOIS (b)-U.F.A. / AS BAILLEUL ( $6^{\grave{e}me}$  journée)

#### U15 D5 - GROUPE B

AS BARLIN / AEP VERDREL (2ème journée)

#### U15 D5 – GROUPE D

US ROUVROY / FC MONTIGNY (6ème journée)

#### U14 D2

USO BRUAY / US BIACHE U.S. (5ème journée) US VIMY / ASSB OIGNIES (14ème journée)

#### U15 A 8 – GROUPE A

FC ATREBATE / US GIVENCHY (1<sup>ère</sup> journée)
FC BOUVIGNY / US COURCELLES (1<sup>ère</sup> journée)

#### U15 A 8 - GROUPE B

FC CAMBLAIN / FC BUSNES (1<sup>ère</sup> journée)
US LAPUGNOY / ES HAILLICOURT (14<sup>ème</sup> journée)

#### U15 A 8 – GROUPE C

FC CARVIN DYNAMO / US HOUDAIN (b) (1ère journée) SCF ACHICOURT / CS HABARCQ (b) (6ème journée)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Mercredi 8 mai 2024 à 10 heures :

#### **U18 D3 – GROUPE A**

US PAS / SC ARTESIEN/BOUBERS (14ème journée)

#### U18 D4 – GROUPE D

NORRENT FONTES / JF GUARBECQUE (6ème journée)
US ANNEZIN-BETHUNE / AS VALLEE TERNOISE (14ème journée)

#### U17 D1

US SAINT POL / SC SAINT NICOLAS (6ème journée)

#### U16 D2 - GROUPE A

US VIMY / US BIACHE (14ème journée)

#### U15 D2 – GROUPE B

US HOUDAIN / FC LA COUTURE (6ème journée)

## U15 D3 - GROUPE A

RC LENS / AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX (2ème journée)

#### U15 D3 – GROUPE B

FC HERSIN / US GRENAY (2ème journée)

#### U15 D4 – GROUPE A

CS DIANA LIEVIN / US PAS ( $2^{\grave{e}me}$  journée) FC DAINVILLE / SC ARTESIEN ( $6^{\grave{e}me}$  journée)

#### U15 D4 – GROUPE C

AFCLL BETHUNE / OS AIRE (b) (6<sup>ème</sup> journée)

JF GUARBECQUE / US BEUVRY à 15 heures (8<sup>ème</sup> journée)

#### U15 D4 – GROUPE D

RC SAINS / UC DIVION (1ère journée)
ASVALLEE TERNOISE / COS MARLES (5ème journée)
AS FREVENT / USO BRUAY (b) (6ème journée)

#### U15 D5 – GROUPE B

AS BARLIN / US SAINT POL (b) (1ère journée)
FC SERVINS VERDREL / US BOUBERS (1ère journée)

#### **U15 A 8 – GROUPE A**

EC MAZINGARBE / ES DOUVRIN (1ère journée) FC BOUVIGNY / US GIVENCHY (5ème journée)

#### **U15 A 8 – GROUPE B**

FC BUSNES / ES HAILLICOURT (2ème journée)

#### U15 A 8 - GROUPE C

AS COURRIERES (b) / US GRENAY (b) (1<sup>ère</sup> journée) FC CARVIN DYNAMO / SCF ACHICOURT (3<sup>ème</sup> journée) CS HABARCQ (b) / FC TILLOY (5<sup>ème</sup> journée)

#### **U15 A 8 – GROUPE D**

FC AUCHEL (b) / US HESDIGNEUL (b) (3ème journée) AS SALOME / DR LAMBRES (7ème journée)

> La rencontre suivante est reprogrammée au Jeudi 9 mai 2024 à 10 heures :

#### U15 D5 – GROUPE C

CS PERNES / ESD | ISBERGUES (b) (6ème journée)

> La rencontre suivante est reprogrammée au Samedi 18 mai 2024 à 15 heures :

#### U15 A 8 – GROUPE D

DR LAMBRES / FC AUCHEL (b) (2ème journée)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 19 mai 2024 à 10 heures :

#### U15 D4 – GROUPE A

US PAS / FC DAINVILLE (5<sup>ème</sup> journée)

#### U15 A 8 – GROUPE A

US GIVENCHY / EC MAZINGARBE (2<sup>ème</sup> journée)
OLYMPIQUE HENIN (b) / FC BOUVIGNY (2<sup>ème</sup> journée)

#### **U15 A 8 – GROUPE B**

US BEUVRY (b) / FC BUSNES (3ème journée)

#### U15 A 8 – GROUPE C

SCF ACHICOURT / FC TILLOY (1<sup>ère</sup> journée)
US GRENAY (b) / AS COURRIERES (b) (14<sup>ème</sup> journée)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Lundi 21 mai 2024 à 10 heures :

#### U15 A 8 – GROUPE D

FC AUCHEL (b) / OLYMPIQUE BURBURE (1ère journée) DR LAMBRES / US HESDIGNEUL(b) (6ème journée)

## **CALENDRIER 2023/2024**

```
20 et 21 avril 2024 : 10ème journée (3ème Retour)
```

27 et 28 avril 2024 : Remise générale des 9 et 10 février 2024 (excepté les D1) ou Remises partielles

1er mai 2024 : Remises partielles + Coupes 4 et 5 mai 2024 : 11<sup>ème</sup> journée (4<sup>ème</sup> Retour)

8 et 9 mai 2024 : Remises partielles

11 et 12 mai 2024 : 12 et 12 et 12 mai 2024 : 12 et 12

18 – 19 - 20 mai 2024 (Pentecôte): Remises partielles + Coupes

25 et 26 mai 2024 : 13<sup>ème</sup> journée (6<sup>ème</sup> Retour) 1er et 2 juin 2024 : 14<sup>ème</sup> journée (7<sup>ème</sup> Retour)

8 et 9 juin 2024 : Remise générale 15 et 16 juin 2024 : Remise générale

- > US GRENAY joue ses matchs 15 A 8 GROUPE C à 9 heures et U15 D3 Groupe B à 11 heures.
- > ASSB OIGNIES joue ses matchs U18 D1 U17 D2 Groupe A sur le terrain Honneur à 15 heures.
- > Forfait général d'US NOEUX en U15 D2 Groupe B.

Pascal WATEL.

## **COMPETITIONS SENIORS**





#### → JOURNEE DU JEUDI 25 AVRIL

## SENIORS D2 – GROUPE A

ES Vendin / SC Saint Nicolas (b)

#### SENIORS D3 - GROUPE B

US Noeux (b) / FC Annay

#### SENIORS D4 - GROUPE A

AS Frévent / ES Vis Valsensée

## SENIORS D5 - GROUPE A

FC Calonne (c) / US Houdain (b)

#### SENIORS D7 – GROUPE B

AEP Verdrel (b) / RC Calonne (b)

FC Servins (b) / CS Pernes (b)

AS Bonnières / US Valhuon

US Monchy Breton (b) / AS Frévent (b)

### SENIORS D7 – GROUPE D

R. Estrée Blanche / I. Norrent (b)

JF Guarbecque (c) / FC La Roupie (c)

## SENIORS D7 – GROUPE E

AS Sailly (b) / AJ Ruitz (b)

US Lapugnoy (b) / FCE La Bassée (b)

EC Mazingarbe (c) / ES Haillicourt (b)

FC Bouvigny (b) / AS Noyelles les Vermelles

Richard RATAJCZAK.



#### **COMPETITIONS VETERANS**



#### → MATCHS REMIS au JEUDI 23 MAI à 18 HEURES 45

#### VETERANS à 11 - GROUPE D

ES Haillicourt / USO Drocourt FC Annay / AAE Evin

#### VETERANS à 11 - GROUPE F

US Izel / Esp. Calonne Liévin FC Servins / ES Douvrin ES Haisnes / AS Quiéry AS Roclincourt / Olympique Liévin Entente Berneville / US Vimy

#### VETERANS à 8 – GROUPE G

AG Grenay / ES Labeuvrière ES Laventie : as Vendin Olympique Burbure / AS Salomé FC Verquigneul / AJ Neuville

#### VETERANS à 8 – GROUPE D

JS Achiet / OC Cojeul FC Tilloy / US Arleux ES Bois Bernard / ES Sainte Catherine FC Théus / US Ablain AS Tincquizel / AS Neuvreuil

→ Forfait général d'OC COJEUL en Vétérans à 11 – Groupe A

Gérard DEBONNE.

## DISTRICT ARTOIS FOOTBALL

#### **COUPES JEUNES**



#### TIRAGE au SORT des QUARTS de FINALE

## HOMOLOGATION des RENCONTRES du 23 FEVRIER au 1er AVRIL 2024

Les litiges ont été examinés par les Commissions des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et de DISCIPLINE (Voir C.R.).

#### **ELABORATION des QUARTS de FINALE**

#### RAPPEL:

- > Toute demande de DEROGATION sans l'accord du club adverse sera refusée.
- > Les rencontres des tirages des Coupes JEUNES effectués le 11 Avril 2024 à MONCHY au BOIS figurent dans le compte-rendu du PV « spécial tirages au sort ».

Toutes les rencontres se dérouleront le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 à 10 heures sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé (Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT).

#### **Autres Coupes**

## Coupe du TERNOIS U18

A/ ATREBATE/BOUBERS – EXEMPT

B/ AS TINCQUIZEL - US HEUCHIN/LISBOURG.

C/CS HABARCQ - ARTESIEN/RIVIERE

D/ AS VALLEE TERNOISE — EXEMPT

#### Coupe du TERNOIS U15

A/ US BOUBERS U.S. – US MONCHY au BOIS

B/ AS TINCQUIZEL – US SAINT POL (b)

C/ VALLEE TERNOISE/HEUCHIN LISBOURG - CS PERNES

D/ AUBIGNY/SAVY BERLETTE - EXEMPT

#### U15 à 8 - Coupe ARTOIS (2ème tour) :

EC MAZINGARBE – US GRENAY (b)

ES ALLOUAGNE – FC LILLERS (b)

OSC VITRY - FC TILLOY

AS SALOME – AS COURRIERES (b)

ES DOUVRIN – O. HENIN(b)

AS CAUCHY / DR LAMBRES

FC AUCHEL (b) – US BEUVRY (b)

Exempt: US GIVENCHY

#### **CALENDRIER 2023/2024**

18 et 19 mai 2024 (Pentecôte) : Demi-finales

8 et 9 juin - 14 et 15 juin - 22 - 23 juin 2024 : Finales

#### **DIVERS**

En l'absence de FMI, le <u>club recevant</u> doit fournir une feuille de match sous peine d'avoir MATCH PERDU.

## **RAPPEL:**

Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District <u>AVANT</u> les tirages au sort du tour suivant soit dans les 48 heures après la rencontre *(voir point CALENDRIER 2023/2024)*. Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Marc TINCHON.



## **ETHIQUE**



Réunion du :	Jeudi 28 mars 2024
Président :	M. Jean DENEUVILLE -
Présents :	MM. Claudian PHILIPPE – Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD – André BARREZ -
Invité :	M. Makhloufi REBATTACHI —

#### DOSSIER CONCERNANT LA MUTATION D'UN ARBITRE DU CLUB DE L'ES VENDIN.

> La commission après avoir étudié les documents, reçoit **Monsieur Romuald MALLET** - licence N° 2545910228 du club d'ACHICOURT.

En effet, celui-ci arbitre de district a été contacté par le club de l'ES VENDIN afin d'y être muté.

Monsieur MALLET n'a pas répondu à cette sollicitation souhaitant après quelques jours de réflexion rester dans son club et donc n'a aucunement signé une demande de licence pour le club de l'ES VENDIN. Cependant la secrétaire de l'ES VENDIN a fait une demande de licence le 23 juillet en signant à la place de Monsieur MALLET. Ceci fait qu'actuellement il est licencié au club de l'ES VENDIN.

- > La commission aurait souhaité entendre la secrétaire de l'ES VENDIN qui était aussi convoquée mais celle-ci était absente et ne s'est pas excusée.
- > En conséquence, la commission transmet le dossier de la secrétaire de l'ES VENDIN en commission de discipline pour suite à donner concernant son absence non excusée et aussi pour suspicion de fraude sur licence (signature fausse).
- > Concernant Monsieur MALLET, la commission lui a conseillé de faire sa demande de licence avec les documents demandés afin qu'il puisse à nouveau arbitrer.

#### DOSSIER CLUB DE LILLERS EN CATEGORIES JEUNES

<u>Motif</u>: trop nombreuses mutations qui entrainent une participation non réglementaire de ces mutés dans les compétitions

- > La commission a reçu Monsieur Michel LEMAIRE éducateur et Monsieur Patrice DESCAMPS président du club du FC LILLERS en présence de Monsieur Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF) qui avait été invité par la commission.
- > Les membres de la commission ont constaté que sur les 34 licenciés de la catégorie U15 du club de LILLERS 19 joueurs étaient mutés dont 14 venant du club de l'ESD ISBERGUES qui n'a pas fait obstruction aux demandes de licence ce qu'il était en droit de faire.

De plus parmi ces 19 mutés, il y a 4 mutés hors période.

> Tout cela pour indiquer qu'il y a de la part de l'éducateur un non-respect des règlements fédéraux qui autorisent en jeunes que 4 mutés dont un hors période.

Or le club fait jouer la majorité de ses mutés sans appliquer le règlement ce qui est regrettable. Ce qui a été signalé aussi par Monsieur REBATTACHI auprès de l'éducateur diplômé de LILLERS.

> La commission rappelle donc au respect des règlements fédéraux de la part du FC LILLERS et signale que la commission juridique pourrait être sollicité par certains clubs en cas de non-respect de ces règlements.

Le Président de la Commission : Jean DENEUVILLE.



# GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du :	Lundi 15 avril 2024
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Jean Luc BERNARD — Jean Pierre CERER — Bernard DEJARDIN — Anthony RINGEVAL — Marc TINCHON -

#### **RESERVES ET HOMOLOGATIONS**

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

#### Journée du 23 et 24 mars 2024

#### SENIORS D2 - POULE A

Rencontre 26405048: ES VENDIN / SC SAINT NICOLAS (b)

Rencontre non jouée suite au terrain ne présente pas un traçage conforme aux dispositions réglementaires.

A la lecture du rapport de l'arbitre, en application de l'annexe 17 — article 5.3, il n'aurait pas dû s'opposer à jouer la rencontre sur le terrain de repli proposé (synthétique), celui-ci étant homologué et le SC SAINT NICOLAS n'ayant pas déposé de réserve d'avant match, la Commission donne la rencontre à refixer par la Commission des calendriers seniors.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **110 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente Nathalie COCKENPOT Le Secrétaire Marc TINCHON



## COMMISSION de l'ARBITRAGE Section LOIS du JEU



#### PV N°2

Réunion du :	Mercredi 10 avril 2024 en Visio
Président de séance :	M. Anthony RINGEVAL
Présents :	MM. Nathan LARDIER – Edouard MORGANTI – Loic MOUTON – Mathieu MUSTAR –
Excusé :	M. Henry MACIUSZCZAK –

#### MATCH DE SENIORS D3 DU 24 MARS 2024 : AAE AIX / AFCL BETHUNE (B)

Score final 2-1.

Réserve technique déposée à la 28ème minute par le capitaine de Béthune.

#### 1- Intitulé de la réserve

"À la 25e minute le gardien de Aix sort de sa surface et met la main au niveau du piquet de coin. L'arbitre siffle, l'avertit mais par la suite reprend le jeu par CFI alors qu'il devait reprendre par CFD. Alors que nous marquons sur le coup franc".

#### 2- Nature du jugement

La section Lois du Jeu de la CDA, Après étude des pièces versées au dossier, Consultée en première instance,

#### 3- Recevabilité

- Attendu que l'article 146.1.a) des Règlements généraux de la F.F.F. prévoit qu'une réserve technique doit, pour être recevable en la forme, être formulée par le capitaine plaignant à l'arbitre, à l'arrêt du jeu qui est la conséquence de la décision contestée si elles concernent un fait sur lequel l'arbitre est intervenu,
- Attendu, qu'en l'espèce, il ressort du rapport de l'arbitre de la rencontre, relatif à cette réserve, que la réserve technique a été posée à la 28ème minute, soit 3 minutes après la situation mentionnée, durant lesquelles plusieurs arrêts et reprises du jeu ont eu lieu,
- Attendu que la feuille de match, signée par les deux clubs, précise également que la réserve a été déposée trois minutes après la situation faisant l'objet de la réserve technique,
- Attendu donc que les dispositions de l'article 146.1.a) précitées n'ont pas été respectées
- Attendu, dès lors, que la réserve technique est irrecevable en la forme,
- En conséquence, la Section Lois du Jeu déclare la réserve irrecevable en la forme et confirme le résultat acquis sur le terrain.

#### Droits conservés.

## MATCH DE SENIORS D6 DU 24 MARS 2024 : AS PONT A VENDIN / RC SAINS (B)

Score final 2-5.

Réserve technique déposée à la 65ème minute par le capitaine de Pont A Vendin As 1.

#### 1- Intitulé de la réserve

"Je porte réserve technique car monsieur l'arbitre accorde le 6 mètres puis revient sur sa décision alors que le jeu a repris".

#### 2- Nature du jugement

La section Lois du Jeu de la CDA, Après étude des pièces versées au dossier, Consultée en première instance, Loïc MOUTON n'ayant pas participé à la délibération,

Après audition téléphonique de : Monsieur Johan DESORT, arbitre de la rencontre

Les personnes non-membres n'ayant pris part, ni à la délibération, ni à la décision,

#### 3- Recevabilité

- Attendu que l'article 146.1.a) des Règlements généraux de la F.F.F. prévoit qu'une réserve technique doit, pour être recevable en la forme, être formulée par le capitaine plaignant à l'arbitre, à l'arrêt du jeu qui est la conséquence de la décision contestée si elles concernent un fait sur lequel l'arbitre est intervenu,
- Attendu, qu'en l'espèce, il ressort du rapport et de l'audition de l'arbitre de la rencontre, relatif à cette réserve, que ladite réserve a été formulée par le capitaine plaignant en présence du capitaine adverse et de l'assistant adverse, à l'arrêt de jeu consécutif au fait contesté,
- Attendu donc que les dispositions de l'article 146.1.c) précitées ont été respectées
- Attendu, dès lors, que la réserve technique est recevable en la forme,
- Attendu que selon les dispositions de l'article 146 des Règlements généraux de la F.F.F. dispose qu'une faute technique correspond à « une décision de l'arbitre non conforme aux Lois du Jeu »,
- Attendu que la loi 5 du document IFAB Lois du jeu 2023-2024 autorise un arbitre à modifier sa décision dès lors que le jeu n'a pas encore repris,
- Attendu qu'en l'espèce, il ressort de l'audition de l'arbitre de la rencontre que le jeu n'avait pas repris entre le signal initial du coup de pied de but et la validation du but, le ballon étant resté en dehors des limites du terrain et que, dans ces conditions, l'arbitre avait tout loisir de modifier sa décision,
- Attendu qu'il n'est donc pas du rôle de la Section Lois du jeu de contrôler l'exactitude matérielle des faits observés par l'arbitre ainsi que ses éventuelles erreurs résultant d'une interprétation subjective d'un fait de jeu, puisqu'elle se limite à l'analyse du respect des Lois du jeu,
- Attendu que la décision de l'arbitre ayant motivé la réserve déposée est conforme aux Lois du jeu et constitue une interprétation d'un fait de jeu, qu'elle ne constitue donc pas une faute technique au sens de l'article 146.4 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
- En conséquence, la Section Lois du jeu déclare la réserve recevable en la forme et non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Droits conservés.

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage à l'adresse suivante ecaron@lfhf.fff.fr conformément à l'article 5.3 du Statut de l'Arbitrage et dans un délai de sept jours (deux jours pour les matchs de coupe ou brassage) selon les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée, accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Les membres de la Section Lois du Jeu licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

Le Président de séance : Anthony RINGEVAL Le Secrétaire de séance : Mathieu MUSTAR



#### **COMMISSION DES ARBITRES**



Réunion du :	Plénière du mercredi 3 avril 2024 à 18 heures 30
Président :	M. Henry MACIUSZCZAK –
Présents :	MM. Frédéric GAULTIER - Michel KLECHA — Mathieu MUSTAR — Serge PAUCHET — Damien PENO - Anthony RINGEVAL — André SOJKA —
Assistent à la 1ère partie :	MM. Patrick MOUDJEB – Abdel TERBECHE (audition d'un arbitre) -
Excusés :	Mme Clémence GONCALVES – MM. Xavier MIQUET – Pascal WATEL (Comité Directeur) – Edouard MORGANTI -
Non excusé	M. Chouki BELLA (Educateurs) —

#### **OUVERTURE DE SEANCE** – Henry MACIUSZCZAK

- > Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres.
- > Le Président évoque les 3 auditions de ce jour.

#### **ADOPTION DU PV** – Henry MACIUSZCZAK

Retour sur le PV de la plénière du 14 mars 2024.

#### **AUDITIONS** – Henry MACIUSZCZAK

Trois auditions sont prévues :

1/ Audition d'un arbitre à la suite de sa posture sur une rencontre et de deux reports (courrier d'un club). Après échanges avec l'arbitre, celui-ci reconnaît une erreur d'appréciation dans sa prise de décision sur l'état du terrain (arbitre ayant 1 année d'expérience).

Nous notons que la 1<sup>ère</sup> remise du match n'est pas de la responsabilité de l'arbitre et que suite à l'échec de la FMI, aucune feuille de match n'a été présenté malgré une multitude de relance de l'arbitre auprès du club.

La CDA décide, de lui rappeler au devoir de sa charge et lui rappelle l'importance de sa posture à l'entrée d'une enceinte sportive.

2/ Audition d'un arbitre à sa demande concernant des désignations sur des rencontres de Futsal District. Après explications, il reconnaît une maladresse dans ses échanges avec le responsable futsal en mettant en cause l'organisation du pôle futsal.

Le responsable du pôle Futsal précise que la priorité est donnée aux arbitres de district, la CDA décide, de le désigner en district selon les besoins.

3/ Audition d'un arbitre à la suite de son comportement en tant que joueur. Convoqué pour s'expliquer, la commission note l'absence non excusée de l'arbitre à la plénière du 3 avril 2024.

La CDA décide de le sanctionner de 2 semaines de non-désignation ; par conséquent, l'arbitre est sanctionné de non-désignation du 3 avril 2024 au 17 avril 2024.

#### SECRETARIAT - André SOJKA

#### Indisponibilités de longue durée

La CDA enregistre les indisponibilités suivantes :

- Monsieur Jérémy POIVRE : prolongation jusqu'au 31 mai 2024
- Monsieur Gaylord DELASSUS : absence jusqu'au 30 avril 2024 pour convenance personnelle
- Monsieur Maximilien DUFRENNE : absence jusqu'au 15 avril 2024 pour raison médicale
- Monsieur Sébastien PIRET : absence jusqu'au 24 avril 2024 pour raison médicale
- Monsieur Joseph-Yanick FOE: absence jusqu'au 30 avril 2024 pour raison professionnelle

#### **DESIGNATIONS** – André SOJKA

#### Désignations « seniors »

- > Évocation de plusieurs situations d'arbitres avec des indisponibilités tardives.
- > Evocation des courriers de clubs et d'arbitres : lus et commentés

#### FUTSAL – Frédéric GAULTIER

> 4 jeunes arbitres ont été sélectionnés pour officier le challenge national U18G.

Ce challenge aura lieu le 6 avril 2024 à ROUBAIX.

Les arbitres désignés pour l'Artois

- VALES Nathan
- MUCKEL Sullivan
- ROY GUILLEVIC César
- ROLLAND Kyllian

#### **OBSERVATIONS** – Serge PAUCHET – Mathieu MUSTAR

#### Seniors

- > Réussite des examens
  - BAILLEUL Stéphane
  - BOULINGUEZ Sébastien
  - CORDONNIER Corentin
  - COSSIAUX Romain
  - DEUEZ Jimmy (FIA en Flandres)
  - DUBRULLE Gaëtan
- 2 stagiaires sont à revoir sur le terrain.
- > Pour la fin de saison, il reste à observer :

Total

• 68 centraux - 20 assistants / Fin des observations vers la mi-mai 2024

#### Jeunes & Filière Ligue:

Point sur les observations Jeunes :

	Faits	Prévus	% au 14/03	% actuel
Observations notées des JAD	71	123	50,41	57,72
Observations notées des Seniors Jeunes	7	9	66,67	77,78
Examens des candidats	29	88	22,73	32,95
Conseils CJAL avant examen Ligue	4	4	100,00	100,00
Conseils Filière Ligue Jeunes	14	26	50,00	53,85
1ère observ en duo des observateurs	5	6	83,33	83,33

- GOUBET Cédric
- KLEMESIAK Renaud
- PETIT Mathieu
- FRANCOMME Dimitri
- SORICELLI Benjamin

130

256

50,78%

42,97%

#### POLE TECHNIQUE - Anthony RINGEVAL - Mathieu MUSTAR

#### Finale U13 Pitch

> Elle se déroulera le samedi 6 avril 2024 au Stade Léo Lagrange de **LENS** Sélection de 12 garçons et 6 filles :

- ATEF Ziad
- TINTILLIER Antoine
- BOULERT Noé
- FRAEYE Alexis
- MAJDA Enzo
- DELAUTEL Valentin
- DUFOURNY Sarah
- KOFFI ADELAIDE Lili Sarah
- ESTOREZ Fanny

- DUPIRE Antoine
- CHOISY Tom
- PETIT Enzo
- BONTANT Erwan
- BENMIMOUNA Bilal
- LOISEAU Timéo (présence que l'AM)
- HIMBLOT Carla
- BASTIEN Olwenn
- DUFOURNY Iris (présence que le matin)

Accompagnateurs: Anthony RINGEVAL - Xavier MIQUET - Freddy SABRE

#### Finale U13 Interdistrict

> A la demande de la CRA, la CDA a organisé l'arbitrage des U13 interdistrict le mercredi 3 avril 2024 de 9 heures à 17 heures à LIÉVIN.

Désignations de 4 arbitres :

- BOULERT Noé
- DECLERCQ Léo

Accompagnateur : Michel KELCHA

Prestation sérieuse et très satisfaisante des arbitres.

#### JNA

> La Journée Nationale de l'Arbitrage de l'Artois a eu lieu le mercredi 3 avril 2024 à BEAURAINS.

A noté la présence de 4 équipes, 50 joueurs, 2 joueuses, 4 arbitres féminines officiels, 9 arbitres masculins officiels. Une quinzaine de jeunes ayant profité de l'évènement pour découvrir le rôle de l'arbitre et quelques inscriptions aux prochaines formations en perspective.

Remerciement à la ville de **BEAURAINS**, au club de l'**AS BEAURAINS** et à **Kévin** pour l'organisation de cet événement.

> Liste des arbitres présents (ajout d'un bonus) :

- CAPET Michel
- CHOISY Tom
- COFFRE Martial
- DECLERCQ Léo
- DUFOURNY Iris
- DUFOURNY Sarah
- DUMEIGE Anaïs
- ESTOREZ Fanny
- GRANDJEAN Noa
- HAMEAU Fréderic
- LEMAIRE Arnaud
- LEVRAY Axel
- NOURTIER Félix
- PIERRE Franck
- POTIER Ethan
- VASSEUR Raphael

PATFOORT Baptiste

#### STAGE des STAGIAIRES

> En raison de la mobilisation d'arbitres et de formateurs à la coupe U13 Pitch, le stage stagiaire initialement prévu le 6 avril 2024 est reporté au 25 mai 2024. Le stage se déroulera à **BIACHE** (à confirmer).

#### Formation administrative

- > Une formation administrative a été organisée le 16 mars 2024 pour les nouveaux arbitres absents le 24 février 2024 ainsi que le nouvel arbitre futsal.
- 11 arbitres étaient présents à cette session gérée par **Anthony RINGEVAL** et **Mathieu MUSTAR**. Remerciements à **Bernard DEJARDIN** pour la partie formation FMI.

#### **COMMISSION DE DISCIPLINE – Michel KLECHA**

- > Compte rendu de la discipline du 21 mars 2024
- > Compte rendu de la discipline du 22 mars 2024
- > Compte rendu de la discipline du 29 mars 2024
- > Prévoir de mettre 1 arbitre (expérimenté) lors du match retour entre US GRENAY et BILLY BERCLAU en U18D4.
- > Points des dossiers concernant le week end 30 et 31 mars 2024
- 51 rouges ont été distribués lors de ce week end
- > Evocation d'une bagarre générale entre joueurs (49ème minutes). Match arrêté définitivement
- > Evocation d'un match arrêté pour coup porté sur coéquipier, adversaires et arbitre. La CDA apporte son soutien à l'arbitre de cette rencontre.
- > Evocation d'un match arrêté pour abandon de poste du délégué de poste du délégué.
- > Evocation d'un match arrêté par l'arbitre central ne se sentant plus en sécurité sur cette rencontre (attroupement des 2 équipes)
- > Evocation d'un match arrêté par l'arbitre central ne se sentant plus en sécurité entrée des supporters sur le terrain, menaces

#### **TOUR DE TABLE**

Fin de la réunion : 21 heures 45

Prochaine réunion : mardi 23 avril 2024 à 18 heures 30.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Secrétaire de séance Damien PENO. Président de la CDA Henry MACIUSZCZAK



# TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



27 avril US COURCELLES U12/U13